

**Communiqué Intersyndical Pôle Emploi Aquitaine**  
**Halte à l'hypocrisie :**  
**« Risques Psychosociaux » = Souffrance au travail !**

Alors que la fusion se poursuit à Pôle Emploi, à coups de projets nombreux mis en oeuvre dans la plus grande précipitation (entretien d'inscription unique, nouveaux logiciels de contrôle et de gestion des activités, plan chômeurs longue durée, réorganisations des sites et services, plate -formes téléphoniques, de services...), nous venons de recevoir le projet de bilan social 2010 et le rapport de la médecine du travail à Pôle Emploi Aquitaine. Ceux-ci ne peuvent que nous alerter sur la souffrance au travail ressentie par les agents de Pôle Emploi dans l'exercice de leurs missions de service public (extraits):

- ✓ **arrêts maladie en hausse de 27% en 2010 par rapport à 2009**
- ✓ **augmentation du nombre de jours de grève de 20,8%**
- ✓ **augmentation importante du nombre de temps partiel (environ 1/3 des effectifs), résultant certes partiellement de l'application de l'accord « senior » mais aussi révélateur du souhait de s'éloigner d'un travail de plus en plus pesant et usant.**
- ✓ **des agressions fréquentes et de plus en plus violentes (menaces de mort, agressions physiques...) : +50% de mains courantes déposées sur le dernier trimestre 2010, une hausse qui se poursuit au premier trimestre 2011**
- ✓ **constat partagé par les médecins du travail de forts risques psychosociaux**

**Extraits du bilan des médecins du travail :**

« Souffrance au travail exprimée par l'ensemble des salariés concernant les conditions de travail »

« La mise en place de la fusion (...) à marche forcée, génère une instabilité du cadre de travail en raison des nombreux changements simultanés(...). Ceci est une source de stress adaptatif, et des réactions anxio-dépressives sont constatées »

« Les agents fournissent un gros effort d'adaptation à ces conditions de travail difficiles, et on a pu constater des réactions anxio-dépressives chez certains d'entre eux, et de nombreuses demandes d'aménagement individuel de poste de travail signe de leur désarroi. »

« Sur l'année 2010, on retrouve une souffrance au travail (arrêts de travail, demande de soutien) touchant de plus en plus de salariés à des degrés plus ou moins importants ».

☞ **L'accord national sur les risques psycho sociaux n'ayant pas abouti, la Direction s'est contentée d'un plan d'action national sans ambition (et très vite oublié), sans mesures concrètes adaptées aux causes réelles citées elles aussi par les médecins :**

Extraits :

« Contact avec une population en souffrance dont il faut gérer l'expression de la souffrance (pleurs, agressivité..) »

« Surcharge de travail »

« Réorganisation récente de l'entreprise touchant aux locaux, aux activités et aux statuts des salariés »

« Plannings contraints, afflux d'informations »

« Objectifs tendus à atteindre »

« Évolutions des métiers, et sentiment de perte de compétences »

« Incertitudes face à l'avenir, environnement de travail instable en permanente évolution »

« Modifications des lieux de travaux parfois sur plusieurs sites »

En Aquitaine, la Direction Régionale se félicite d'avoir mis en place un service Santé et Conditions de travail, mais nous constatons :

- ✓ **l'absence de coordination avec le CHSCT en charge de ces questions**
- ✓ **l'information à posteriori du CHSCT sur les actions mises en oeuvre, voir les délits d'entrave au fonctionnement des instances du personnel**
- ✓ **le refus de fournir les informations sur les arrêts maladie en 2011 (particulièrement de courte durée)**
- ✓ **les alertes répétées du CHSCT, du CE, des DP sur la souffrance au travail**

Pour nous, c'est bien l'organisation du travail à Pôle Emploi qui est en cause et qui doit être revue au plus tôt sous peine d'incident/accident grave.

**Nous, Organisations Syndicales de Pôle Emploi Aquitaine, dénonçons cette attitude et alertons l'opinion publique sur nos difficultés pour qu'enfin, la Direction de Pôle Emploi prenne la mesure de la gravité de la situation par une véritable évaluation des risques psychosociaux et prenne enfin les mesures adaptées en concertation avec les instances de représentation du personnel et les organisations syndicales.**

Bordeaux le 14/06/2011

Contacts délégués et représentants syndicaux

CFE-CGC : Guillaume YDIER (06.61.87.71.06) FO : Frédérique DIAS (06.75.03.74.57)  
CFDT : David VALLAPERTA (06.22.38.03.47) SNU : Maïté MACH (06.12.88.41.21)  
CFTC : Maryse Salaun SUD Emploi : Jocelyne GARCIA LUANG (06.29.65.24.14)  
CGT : Denis POUGET (06.18.04.24.31) UNSA